

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
L'ARCHE MAURICIE INC.**

tenue le mercredi 14 septembre 2022 à 18 h 30

Maïkan Aventure

2206, boul. Des Chenaux, Trois-Rivières

Étaient présents

Beauvilliers Claire

Boisvert Gisèle

Boquet Maëlle

Camirand Brigitte

Cavillon Jimmy

Charbonneau Mathieu

Charest Lise

Cyrenne Linda

Diego Dufresne

Fleurent Chantal

Gagné Julie

Gagné Luc

Gamache Nicole

Gosselin Denis

Hardy Marie-Josée

Hardy René

Harnois Katy

Ladouceur Marie-Paule

Lamothe Nancy

Lamy Jean-Luc

Lecavalier Lynda

Lecavalier Yannick

Lessard Jacques

Martin Annie

Morin Linda

Normandin Chantal

Pépin Céline

Poulin Stéphane

Racine Suzanne

Reux Georges

Reux Linda

Rioux François

Rousseau Yvon

Sévigny Leïla

Talbot Yves

Tremblay Louise

Trudel Céline

Vincent Diane

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2021
4. Rapport du président du conseil d'administration
5. Rapport de la responsable de communauté
6. Présentation des états financiers audités se terminant le 31 mars 2022
7. Dépôt des prévisions budgétaires 2022-2023
8. Nomination d'un vérificateur ou d'une vérificatrice
9. Renouvellement de mandat de membres du conseil d'administration
10. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle et mot de bienvenue

Monsieur Yvon Rousseau a été désigné président de l'assemblée générale annuelle et madame Céline Trudel secrétaire

Le président souhaite la bienvenue et remercie de leur présence les membres du conseil d'administration et du conseil communautaire ; les responsables de communauté, responsables de foyer et assistants; les personnes accueillies et leurs parents

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait lecture de l'ordre du jour. Sur proposition de Linda Lecavalier, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2021

Après lecture, le procès-verbal du 17 juin 2021, son adoption est proposée par Lise Charest. Adopté à l'unanimité.

4. Rapport du président du conseil d'administration

Le président du conseil d'administration, Yvon Rousseau, présente son rapport qui démontre que cette année a été particulièrement riche en accomplissements.
(document en annexe)

Les faits saillants

- ✓ Adoption d'un modèle de gestion des horaires de travail des assistants sur une base de 40 heures travaillées par semaine en raison des exigences de la vie communautaire.
- ✓ Demande officielle au CIUSSS MCQ pour que l'Arche Mauricie soit reconnue comme ressource intermédiaire pour adultes (RI) et s'assurer ainsi d'un mode de financement stable et adéquat.
- ✓ Adoption d'un plan d'entretien des foyers.

5. Rapport de la responsable de communauté

Nancy Lamothe, responsable de communauté, présente son rapport d'activité et dresse un portrait de la vie communautaire de L'Arche. (document en annexe).

Les faits saillants

- ✓ L'équipe de gestion est complétée avec l'embauche de la coordonnatrice de foyers.
- ✓ Le changement d'horaire mis en place facilite la gestion des horaires des assistants et favorise leur rétention.
- ✓ Les activités à l'atelier ont repris vie ; intégration de trois nouvelles personnes.
- ✓ Une nouvelle personne a été accueillie en hébergement à l'Arche portant à 16 le nombre de personnes accueillies.
- ✓ Des liens de collaboration plus solides se sont créés avec nos partenaires.

À la suite de la présentation du rapport du président et de la responsable de communauté, une motion de félicitations est adressée à toute l'équipe permanente et bénévole de l'Arche en reconnaissance du travail accompli dans la dernière année. Proposée par Suzanne Racine et adoptée à l'unanimité.

6. Présentation et adoption des états financiers pour l'année financière se terminant le 31 mars 2022

M. Yvon Rousseau présente les états financiers audités pour l'année financière se terminant le 31 mars 2022 et répond aux questions de clarification des membres.

Sur proposition de René Hardy, les états financiers sont adoptés à l'unanimité.

(document en annexe)

7. Dépôt du budget 2022-2023

Le président du conseil d'administration, Yvon Rousseau, présente les prévisions budgétaires 2021-2022.

8. Nomination d'un(e) vérificateur(trice) pour année 2022-2023

La Société de comptables professionnels LGMC S.E.N.C.R.L. est reconduite pour effectuer l'audit des états financiers de l'Arche Mauricie. Proposé par René Hardy et accepté à l'unanimité.

9. Renouvellement de mandat de membres du conseil d'administration

Quatre membres du conseil d'administration dont le mandat venait à échéance en 2022 ont accepté de le renouveler.

- ✓ Nicole Gamache, renouvellement pour deux ans
- ✓ Evlyn Mathieu, renouvellement pour deux ans
- ✓ François Rioux, renouvellement pour deux ans
- ✓ Céline Trudel, renouvellement pour un an

Outre le président, Yvon Rousseau, le conseil d'administration est aussi formé de :

- ✓ Amélie Kegle
- ✓ Jacques Lessard
- ✓ Francine Piché
- ✓ Yves Talbot

Il n'y a aucun poste vacant au sein du conseil d'administration (neuf membres).

10. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par Chantal Fleurent à 20 heures.

Yvon Rousseau
Président

Céline Trudel
Secrétaire